

Enduit pour fondations de qualité supérieure

Propriétés physiques : dépasse les exigences de la norme CAN/CGSB 37.16-M89 et de la norme ASTM D4479/4479M, Type 1

- Couleur	Noir	- Température de service (enduit sec)	(limite maximale) Maximum : 95° C
- Teneur en solides	Environ 54 %	- Température d'application	Ambiante (épaissit à basse température)
- Poids	Environ 1,01 kg/L (8,4 lb/gal US)	- Résistance chimique	Résiste à l'eau, au chlorure de calcium, au sel et aux solutions légèrement acides et alcalines. Ne résiste ni aux huiles ni aux solvants.
- Pouvoir couvrant	0,5 à 1,5 L/m ² (1,2 à 3,6 gal US/100 pi ² par couche)	- Perméance à la vapeur d'eau (ASTM E96)	À 3,0 mm 2,9 ng/Pa.m ² .s (0,05 perms)
- Temps de séchage	À 50 % H.R. 20° C		
Sec au toucher	4 heures		
Complètement sec	48 heures		

Description

Le **710-11** est un enduit haut de gamme, de consistance moyenne, à base de solvant, imperméabilisant contre l'eau et l'humidité, composé de bitumes sélectionnés et de fibres et permettant l'application en couche épaisse. Adhère bien aux surfaces de maçonnerie et de béton sèches et exemptes de givre. Convient parfaitement à l'application au pulvérisateur. Une fois sec, l'enduit est insensible au contact prolongé de l'eau.

Utilisations

Sert d'enduit de protection contre l'humidité pour les structures de maçonnerie et de béton, prévenant ainsi l'absorption ou la migration de l'humidité. Utilisé en multicouches, il sert de membrane d'imperméabilisation et peut être appliqué à basse température. Convient parfaitement aux murs de fondation, aux semelles, aux sols de dalles non continues, aux murs de soutènement, aux murs en aile et aux culées.

Restrictions

Éviter d'utiliser là où l'odeur des solvants risque d'altérer les aliments et autres produits sensibles. Ne pas appliquer sur des surfaces mouillées. Par temps froid, tempérer le produit dans un endroit chauffé pour en faciliter l'application. Ne pas utiliser sur les coffrages en béton isolés.

Préparation de la surface

La surface doit être en bon état, sèche et exempte de graisse, d'huile et de particules effritées ou écaillées. Les surfaces de béton doivent être exemptes d'alvéoles, de bavures, de fissures, de trous et autres irrégularités. Crépir les surfaces de maçonnerie irrégulières afin d'obtenir un fini lisse et uniforme. Apprêter la surface avec une couche d'**Apprêt 910-01** à raison d'environ 2 à 8 m²/L (85 à 330 pi²/gal US) et laisser sécher.

Application

Protection contre l'humidité : lorsque l'apprêt est sec, appliquer à la brosse ou au pulvérisateur une couche uniforme de **710-11** à raison d'environ 1,5 L/m² (3,6 gal US/100 pi²). Laisser sécher complètement avant de remblayer.

Imperméabilisation (membrane) : consulter le devis d'imperméabilisation pour application à froid afin d'obtenir des directives détaillées sur l'application de l'**Enduit 710-11** et de la **Toile de renfort 990-06 Yellow Jacket**.

710-11 Enduit pour fondations de qualité supérieure

Application (suite)

Noyer chaque épaisseur de **990-06 Yellow Jacket** dans une couche de **710-11** appliquée à raison d'au moins 1 L/m² (2,4 gal US/100 pi²). Lisser le **990-06 Yellow Jacket** à l'aide d'une brosse à soie souple pour éliminer plis, cloques et poches d'air et assurer un contact total. Faire chevaucher les bords du **990-06 Yellow Jacket** d'au moins 50 mm à chaque joint. Aux coins et angles, ainsi qu'à la jonction de l'imperméabilisation des fondations et de la semelle, renforcer de deux couches supplémentaires de **710-11** et de deux épaisseurs de **990-06 Yellow Jacket**, les prolongeant d'au moins quatre pouces (4 po) de chaque côté de la jonction. Appliquer une couche de scellement de **710-11** sur toute la surface à raison d'au moins 1 L/m² (2,4 gal US/100 pi²).

Cure et protection : laisser sécher complètement et appliquer la couche de protection avant de remblayer. Protéger l'enduit sec de tout dommage au moment de remblayer en posant des **Panneaux de protection de polypropylène 990-31** collés avec de l'**Adhésif pour isolant rigide 230-21** en noisettes de 150 mm d'entraxe. On peut également appliquer l'adhésif à l'aide d'un pistolet calfeutreux en cordonnets de 12 mm de diamètre à 150 mm d'entraxe en formant un serpent.

Précautions à prendre

Lors du transport du produit, s'assurer que le contenant est bien fixé et que le couvercle est bien serré, car si le contenant venait à tomber et le couvercle à se desserrer, une fuite pourrait se produire.

Nettoyage

Utiliser des essences minérales.

Mise en garde

Avertissement! Contient des solvants inflammables. Conserver les contenants dans un endroit frais. Éviter toute chaleur excessive, flamme nue ou étincelles. Ce produit réagit au contact d'oxydants forts. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Si en contact avec les yeux, ouvrir grand les paupières et rincer à grande eau pendant 15 minutes et obtenir des soins médicaux. Si en contact avec la peau, laver la zone à l'aide d'un nettoie-mains sans eau ou à l'eau et au savon. Le contact prolongé ou répété avec la peau peut causer des problèmes cutanés graves, comme des lésions ou des dermatites. Éviter de respirer les vapeurs. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter un masque de protection contre les vapeurs organiques et des lunettes de protection si l'application se fait au pulvérisateur. L'inhalation des vapeurs en concentrations élevées peut causer céphalées, étourdissements, nausées, etc. Si inhalé, amener la victime à l'air frais. Lui administrer la respiration artificielle le cas échéant. Obtenir des soins médicaux. Dangereux si ingéré. Si le produit est avalé, ne pas faire vomir. Si la victime vomit, s'assurer qu'elle n'aspire pas le produit. Garder la victime au chaud et au calme et obtenir des soins médicaux.

Garantie limitée

Nous, le fabricant, garantissons seulement que le présent produit est exempt de toute défectuosité, étant donné que de nombreux facteurs susceptibles d'en influencer la performance (comme la température, la qualité de l'exécution, l'équipement utilisé et la condition préalable du substrat) sont indépendants de notre volonté. Nous remplacerons sans aucuns frais tout produit avéré défectueux et ayant sensiblement nui à la performance, dans les douze (12) mois suivant l'achat de ce dernier, pourvu qu'il ait été appliqué conformément à nos directives écrites et aux usages recommandés. La preuve d'achat doit être fournie.

STIPULATION D'EXONÉRATION DE GARANTIES ET LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ : LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE TIENT LIEU DE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE Y COMPRIS, MAIS NON DE FAÇON LIMITATIVE, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU POUR UN MOTIF PARTICULIER. LE FABRICANT N'A D'AUTRE RESPONSABILITÉ QUE LE REMPLACEMENT DU PRODUIT DÉFECTUEUX Y COMPRIS LES DOMMAGES INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS PROVENANT DE TOUTE DÉFECTUOSITÉ OU TOUT DÉLAI CAUSÉ PAR LE REMPLACEMENT DUDIT PRODUIT OU AUTRE. LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE FOURNIT À L'ACHETEUR LA RÉPARATION EXCLUSIVE POUR TOUTE DÉFECTUOSITÉ DUDIT PRODUIT. La présente garantie limitée est en sus et est complétée par la garantie du produit que l'on retrouve sur notre site Web, à www.henry.com/warranty, laquelle s'applique également au présent produit.